// RECLASSEMENT

Clap de fin pour l'APEC ?

Sous l'impulsion de la Commission européenne, l'ouverture à la concurrence de l'aide au reclassement des cadres chômeurs, vient de mettre fin au monopole de l'APEC. Est-ce pour les cadres une bonne, ou une mauvaise nouvelle?

C'est en tout cas un tournant pour l'association, en plus d'être une contrainte : l'interdiction d'utiliser les 92 millions d'euros de cotisations obligatoires qu'elle perçoit chaque année. Marie-Françoise Leflon, secrétaire nationale CFE-CGC en charge de l'emploi, revendique le rôle pivot de l'APEC dans la vie des cadres. Sur le site de la confédération, elle souligne que la CFE-CGC se mobilisera pour son avenir.

C&A: Cette fin du monopole de l'APEC, est-ce la fin d'une histoire?

Marie-Françoise Leflon: NON! La CFE-CGC, ne laissera pas l'APEC mourir. Il ne faut pas aller trop vite en besogne! Certes, l'APEC vit une période difficile, les conseils d'administrations sont très chamboulés parce que le positionnement futur de l'association est remis en cause, notamment par la commission européenne. L'effet médiatique, c'est la cession du journal Courrier cadres. Ce n'est qu'un élément révélateur

de la problématique actuelle de l'APEC. Mais on ne peut pas tout gommer comme ça, d'un seul coup. L'APEC, ce sont 700.000 cadres concernés, et 45.000 entreprises qui cotisent. Ce sont aussi 900 salariés. L'APEC, c'est une histoire, une culture, un organisme dont la CFE-CGC est à l'origine. Elle existe depuis 1966 et s'est créée un vrai savoirfaire: une offre pour les entreprises et pour les salariés.

C&A: L'APEC peut-elle, comme le disent certains, devenir la petite soeur de Pôle emploi?

Marie-Françoise Leflon : Pôle emploi étant en pleine mutation, je ne suis pas persuadée que ce soit le moment idéal pour absorber un réel savoir-faire sur les cadres. Car l'APEC c'est la capacité d'accompagner un cadre à différents moments de sa vie professionnelle. Les étudiants la connaissent,



c'est une des premières ressources lors de la recherche du premier emploi. Les salariés la connaissent, car l'APEC intervient au niveau de la mobilité, d'une reconversion, et aussi au niveau des périodes de rupture... ce qui devrait malheureusement se développer dans le contexte économique actuel.

L'APEC possède une vraie expertise des services à destination des cadres, sur des problématiques qu'ils connaissent bien. Il faut sauvegarder ce savoir-faire On ne peut pas laisser dire que c'est la mort de l'APEC. Au cœur de la démarche de la CFE-CGC : Il faut travailler pour faire exister et vivre le plus longtemps une entreprise qui sait travailler sur la sécurisation des parcours professionnels. //

// SONDAGE IFOP

"Respectés, mais pas écoutés"

Un récent sondage Ifop réalisé pour le recruteur Michael Page Si nous apprend que si 59 % des salariés des grandes entreprises se sentent "respectés" par leur employeur, seulement 45 % se sentent "écoutés".



La qualité dialogue social v laisse fortement à désirer, ce que nous, acteurs de la FIECI, ne cessons d'exprimer sur le terrain. Le sondage confirme ensuite ce que tout le monde sait, sauf à nier les évidences: les dégâts du stress sont considérables. Deux

salariés sur trois se déclarent "stressés", et considèrent insuffisantes "les actions que mène [leur]entreprise pour améliorer [leur] bien-être au travail. Les femmes sont plus que les hommes (66 % contre 59 %) sensibles à ses attaques. Le stress croit également avec l'âge, contrairement à ce que pourrait laisser croire le stéréotype "du vieux sage". 37 % des moins de 25 ans se déclarent stressés, ils sont 72 % parmi les plus de 50 ans. Mais peut-être le mot n'a-t-il pas la même signification, et la même charge émotionnelle, chez les jeunes et chez les seniors... Si les interrogés continuent dans leur grande majorité de se déclarer "fiers d'appartenir à leur entreprise", plus de la moitié (55 %) estiment qu'elle a pris des "initiatives négatives en matière d'emploi" au cours de l'année 2009. Un quart des salariés rappelle notamment que son entreprise a mis en place un plan social depuis septembre 2008. //

Que donne l'emploi chez les personnes handicapées ?

Relative bonne surprise. Leur taux de chômage des personnes handicapées est toujours plus du double de celui des valides, à 19 % fin 2009, mais il a progressé moins vite que la moyenne. De mars 2009 à mars 2010, la hausse a été sur un an de 8,5 %, contre + 12,7 % pour l'ensemble des actifs. En 2010, les aides de l'Agefiph ont explosé. L'Agefiph a décidé lors de son conseil d'administration de commencer à réduire la voilure à compter du 1 er juillet. Plusieurs aides vont être réduites et quelques-unes supprimées. La prime initiative emploi, qui vient aider les embauches de salariés handicapés dans le cadre d'un CIE (contrat aidé du secteur marchand), va être divisée par deux, à 3.000 euros.